

BAREME TTC DES HONORAIRES DE TRANSACTION

TARIFS AU 01/01/2022

Sauf convention contraire entre les parties, les honoraires sur transaction immobilière sont à la charge de l'acquéreur

HONORAIRES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

BAREME PROGRESSIF PAR TRANCHE

Les % d'honoraires s'appliquent par tranche sur le prix du bien (immobilier et mobilier), hors honoraires

Sur la part du prix comprise entre :	Honoraires TTC	Honoraires HT
De 0 et 90 000 €	8 %	6,67 %
De 90 000 à 150 000 €	7 %	5,83 %
150 000 € et plus	6 %	5 %

BAREME PROGRESSIF PAR TRANCHE EN CAS DE MANDAT EXCLUSIF

Les % d'honoraires s'appliquent par tranche sur le prix du bien (immobilier et mobilier), hors honoraires

Sur la part du prix comprise entre :	Honoraires TTC	Honoraires HT
De 0 et 90 000 €	6 %	5 %
De 90 000 à 150 000 €	5 %	4,17 %
150 000 € et plus	4 %	3,33 %